

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°19 HIVER 2024



Bilan de mi-mandat et perspective 2024-2026



VIE COMMUNALE
**Cérémonie
des vœux**



FÊTES ET ANIMATIONS
Des fêtes réussies



INTERVIEWS
**Ces Saint-
Jeannais qui
s'illustrent**

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	4-5
INTERVIEW : Un papillon déploie ses ailes	6
VIE COMMUNALE : Un cérémonie des vœux à plusieurs voix	7-13
PETITE ENFANCE : La rentrée !!	14
DOSSIER : Bilan de mi-mandat et perspective 2024-2026	15-21
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	22
PROJETS : Avancée des grands projets	23
INTERVIEW : Un Saint-Jeannais aux championnats du monde !	24
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	25
EXPRESSIONS POLITIQUES	26-27
FÊTES ET ANIMATIONS : La fête de la musique	28
FÊTES ET ANIMATIONS : La fête de la Saint-Jean et les 25 ans du jumelage	28-30
FÊTES ET ANIMATIONS : Voyage en Italie, illuminations, marché de Noël	30-32
FÊTES ET ANIMATIONS	33-34
JEUX - CONCOURS : Photo-mystère du n°18	35
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	36



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

En ce début d'année, il est de bon ton de présenter ses vœux, et souhaiter à tout à chacun une année riche en épanouissement personnel, familial, professionnel ; une année au cours de laquelle tous nos projets personnels pourront se concrétiser, et enfin une année au cours de laquelle la maladie ne fera pas son apparition. Je vous souhaite donc, avec beaucoup de sincérité, une très belle année 2024, pour vous-même et vos proches.

Mais je ne peux cependant me réjouir à l'aube de 2024, et m'empêcher d'être triste.

En effet, malgré cette période de fêtes, je ne peux pas oublier la conjoncture internationale et nationale. Elle n'est pas brillante, et cela depuis plusieurs années maintenant, et peut faire peur quant aux conséquences qu'elle pourrait avoir.

Après la guerre en Ukraine, - qui entre dans sa 3^e année - la guerre entre le Hamas et Israël, celle au Soudan (dont on parle cependant très peu, mais qui a pourtant commencé en avril dernier) avec des milliers de personnes qui quittent leur territoire sans savoir où véritablement aller - les "réfugiés", comme on les appelle parfois avec mépris -, nous connaissons plus près de nous des événements dramatiques : des dérèglements climatiques sans précédent - je pense aux inondations dans le nord de la France qui se renouvellent de mois en mois - laissant bon nombre de personnes complètement démunies et dont certaines d'entre elles ont d'ailleurs tout perdu ; une inflation galopante ; la crise énergétique... qui affaiblissent encore un peu plus les classes sociales modestes : les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches... Tel est le malheureux constat que nous pouvons faire.

Mais que pouvons-nous changer à notre "petit" échelon communal ? Nous pourrions nous dire : *"c'est comme ça, on n'y peut rien, c'est "en haut" que les décisions doivent être prises"*. Certes, c'est le cas pour bon nombre d'entre elles. Mais NON ! Nous ne pouvons surtout pas raisonner de cette manière !

Avec mon équipe, nous ne pouvons pas rester les

bras le long du corps à attendre que les "choses" passent. Nous voulons, en ce début d'année, vous parler de solidarité, d'amitié, d'humanité aussi... Car toutes les actions et les projets que nous menons - en lien avec les services municipaux qui nous accompagnent au quotidien - visent à tendre vers le "mieux-être", le "mieux-vivre" et favorisent l'intérêt général, quoi qu'en disent certains...

Vous les découvrirez au fil de votre lecture de ce nouveau Petit Journal.

Je tiens cependant à citer quelques-unes de ces actions, qui peuvent parfois passer inaperçues, souvent parce que l'on n'est pas concerné soi-même ou parce qu'elles ne se voient pas, mais qui pourtant sont essentielles pour bon nombre de nos compatriotes.

C'est par exemple la mise en place d'un logement d'urgence, qui pourra servir à loger pour quelques jours, une femme battue, mais aussi une personne qui a tout perdu (son travail, sa famille, son logement), une personne qui est malade, et qui a besoin d'un toit pour se reconstruire et faire toutes les démarches pour y parvenir.

C'est aussi la non augmentation du prix de la cantine scolaire pour les familles les plus modestes, afin de garantir à leurs enfants un repas équilibré et chaud.

C'est enfin le travail initié ces derniers mois avec nos partenaires (gendarmerie, justice, centre intercommunal d'action sociale, parents d'élèves, Codase) sur le harcèlement, pas que scolaire, qui touche beaucoup plus de jeunes qu'on ne le croit, et qui les mettent en souffrance.

Cela semble être des "mesurettes" pour celles et ceux qui ne sont pas concernés par ces sujets douloureux. Je peux cependant vous assurer qu'il n'y a pas à aller loin pour découvrir des situations très délicates, qui obligent ceux qui ont le pouvoir d'aider à faire preuve d'humanité.

Et c'est ce que nous faisons au quotidien. En espérant que, pour toutes celles et ceux que nous pourrions aider, l'année 2024 sera plus sereine.

Belle année à tous,

Laurence Boutantin, Maire

Terre en partage

Fin mars, sous l'impulsion d'Yves Jacquet, conseiller municipal, quelques personnes se sont rassemblées pour créer une association "Terre en Partage" avec pour but "La promotion des valeurs de partage, de solidarité et d'échange, par des actions locales en lien avec la terre et dans le respect de celle-ci". Le 7 avril, les membres de l'association ont déposé le dossier à la Préfecture et le 18 avril, sa création est parue au Journal Officiel.

La première assemblée générale a eu lieu en octobre, lors de laquelle un nouveau bureau a été élu : Vincent Pellissier (président), Marie Peugeot (secrétaire) et Maurice Damieux (trésorier). L'association a récemment démarré son activité sur un terrain mis temporairement à sa disposition, rue du Billoud, derrière le centre technique, après accord du Conseil Municipal le 7 décembre dernier. Ils ont débroussaillé le terrain, délimité des parcelles... La nouvelle équipe est passionnée, motivée, compétente ! Contact: terreenpartage38430@gmail.com



Connaître les gestes qui sauvent

Samedi 13 janvier, la municipalité a organisé une première formation aux gestes qui sauvent, à l'espace Robert Veyret. Répondant à l'invitation qui avait été lancée dans le Vivre Ensemble, une vingtaine de personnes, dont cinq jeunes ados, ont participé à cette séance, animée par deux pompiers volontaires de la caserne de Moirans (dont un qui est également pompier professionnel sur Voiron).

Ils ont appris à donner l'alerte et prodiguer les premiers secours. Après un temps de théorie, les participants ont pu mettre en pratique les bons gestes, entre eux et sur des mannequins adulte et enfant, sous l'attention bienveillante des pompiers. Les participants sont donc repartis satisfaits, avec l'idée qu'ils pourraient être utiles aux autres en cas d'événement grave.

Si vous êtes intéressés pour suivre cette formation, faites-vous connaître en mairie. Si vous êtes assez nombreux, il sera possible de la refaire.

Les Virades de l'Espoir

Une nouvelle fois en 2023, la commune a accueilli les Virades de l'Espoir, sur la plateforme sportive le 23 septembre dernier. Les élèves et les professeurs de l'École Vendémiaire et du Sacré Cœur, les associations, les jeunes sapeurs-pompiers, les élus, les agents municipaux et les partenaires se sont mobilisés pour organiser cet événement dédié à la lutte contre la mucoviscidose.

Le 6 novembre, c'est ainsi un chèque de 14.111 € qui a été remis à l'association Vaincre la mucoviscidose, pour la recherche de traitement pour ceux qui souffrent de cette maladie.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine, pour faire encore mieux et, ensemble, donner du souffle à ceux qui en ont besoin.



Des rencontres intergénérationnelles

Jeudi 26 novembre, les Saint-Jeannais des écoles Vendémiaire et Sacré Cœur ont élu au Conseil Municipal des Enfants six élèves de CM1 - Adrien, Estelle, Lola, Lucie, Nina et Sacha - qui ont donc rejoint Arthur D, Arthur G, Elise, Eulalie, Helwan et Valentin, qui font leur deuxième et dernière année de mandat. Ils se sont tout de suite mis en

action, puisqu'en partenariat avec le CCAS, Camille Matz de l'association En'Vie Animale et deux poneys, ils sont partis à la rencontre de nos aînés, lors de trois matinées. C'est ainsi qu'ils se sont rendus au Janin le 6 décembre, à la Gardine le 20 décembre et à la Mirabelle le 17 janvier. Aux côtés de "Petit tonnerre" et de "I love you", les deux poneys,

la conversation s'est engagée entre les plus jeunes et les anciens du village.

Un petit cadeau a été remis par les enfants aux personnes qui les ont accueillis, avec beaucoup de gentillesse et d'intérêt, pour ces petites parenthèses de bonheur partagé.



Un papillon déploie ses ailes



Les trois lauréats, dont Justine au centre

Justine Peyre a remporté le 15 janvier le concours national d'éloquence Un œil en salle sur le thème "Selon toi, que représente l'excellence dans ton futur métier?". Justine n'en est pas à son coup d'essai puisque l'année dernière elle se classait seconde au concours général des lycées et des métiers.

Notre Saint-Jeannaise d'adoption est arrivée dans la commune à l'âge de trois ans. Elle effectue son cycle primaire à l'école publique du village, puis va au collège de Moirans ; ensuite elle prend la décision de partir comme interne au lycée hôtelier de Grenoble, le lycée Lesdiguières. Depuis quatre ans, elle s'y épanouit dans la voie de l'hôtellerie et la restauration (STHR), entourée par une équipe d'enseignants motivés et attentifs. Ils ont vu notre papillon sortir de sa chrysalide et déployer ses ailes pour partir à l'aventure !

Profitons de la présence de Justine à Saint-Jean pour lui poser quelques questions.

Félicitations pour ta première place au concours Un œil en salle. Peux-tu nous en dire plus sur ce concours ?

Le challenge Un œil en salle est un concours d'éloquence créé il y a un an par Hélène Binet (journaliste culinaire, ndr) et son équipe. Cette année j'ai donc eu l'occasion de participer à la deuxième édition. J'ai d'abord envoyé un audio de deux minutes qui m'a permis d'être sélectionnée pour la finale et lundi 15 janvier, je suis montée à Paris au palace du Crillon où a eu lieu la finale, avec ma professeure référente et ma maman.

Hormis un trophée, qu'as-tu remporté ?

Grâce à cette première place, j'ai l'occasion

de faire un stage au Crillon dans le service de mon choix. J'ai également reçu de nombreux cadeaux des partenaires du concours (invitation au restaurant, champagne, paille réutilisable, des verres...).

L'année dernière tu es arrivée seconde du concours général, cette année tu remportes ce concours, quelle est ta motivation pour te challenger ainsi ?

J'aime ce que je fais et en conséquence j'essaie de toujours m'améliorer. Les concours sont des occasions uniques de vivre des moments incroyables et de faire des rencontres. Ils me permettent de me dépasser et de développer mes compétences.

As-tu inscrit d'autres concours à ton programme ?

Non mais rien n'est figé.

Est-ce que l'hôtellerie et la restauration sont une vocation ? Quand as-tu décidé de suivre ces études ? As-tu une spécialité ?

J'ai beaucoup changé d'idée quant à mon métier (chocolatière, boulangère...) mais je suis toujours restée dans l'hôtellerie restauration. Quand on m'a parlé du bac STHR et du lycée hôtelier Lesdiguières en 3^e, ça m'a tout de suite plu. Cela m'a permis de toucher un peu aux trois tableaux (salle, cuisine et hébergement). Depuis j'ai encore beaucoup changé d'avis, j'ai fait des stages et maintenant, je fixe de plus en plus ma voie.

Quelles sont les prochaines étapes de ton parcours et quel objectif rêves-tu d'atteindre ?

Je pense poursuivre mes études après le BTS avec une licence puis pourquoi pas un master. Mon objectif est de travailler partout dans le monde et de changer régulièrement d'environnement.

Remise du trophée



Interview sur le balcon du Crillon



Justine et sa professeure de service





Une cérémonie des vœux à plusieurs voix

Vendredi 19 janvier, Laurence Boutantin, maire, avait convié la population et nombre d'invités à la traditionnelle cérémonie des vœux. Ceux-ci ont répondu nombreux, se massant sur les gradins du gymnase.

Lensemble du Conseil Municipal et les enfants du CME se sont réunis sur la scène, pour assister au discours de Madame le Maire, comme chaque année. Mais l'absence de celle-ci a été rapidement constatée. Jointe par téléphone, sa réponse a été :

Laurence Boutantin : NON ! Cette année, c'est vous qui présentez les vœux ! Moi je le fais tous les ans et je n'ai plus d'idée pour renouveler le concept

Eugénie Peyre : On pourrait commencer par les enfants ?

Laurent Cervi : Avant les élus ?

Eugénie Peyre : Ben oui.

Estelle : Nous vous remercions d'être venus. Nous sommes le conseil municipal des enfants. Nous venons soit de l'école Vendémiaire, soit du Sacré Cœur. Nous sommes en classe de CM1 ou de CM2. Nous habitons tous à Saint-Jean.

Arthur G : Nous avons été élus par nos

camarades, après une campagne lors de laquelle nous avons fait, chacun, une affiche pour présenter nos idées.

Valentin : Nous n'avons pas peur de parler devant vous, ni de prendre des responsabilités, pour la réalisation de nos projets. Nous nous sommes répartis en cinq commissions : communication, loisirs, olympiades, prévention routière et environnement.

Adrien : Nous nous réunissons environ une fois par mois, pour faire des projets pour améliorer le village.

Arthur D : Par exemple, l'an dernier, nous avons fait un jeu de l'oie et un memory pour les 25 ans du jumelage, une chasse aux œufs pour Pâques, le journal "Saint-Jean pour les enfants", une chasse aux trésors, une invitation au covoiturage.

Nina : Cette année, nous allons refaire un journal, qui sera distribué dans toutes vos boîtes aux lettres. On envisage la projection d'un film.



Lola : On travaille sur la réalisation d'un roll-up. Est-ce que vous savez ce que c'est ? C'est comme une banderole verticale, qui se déroule et que l'on installe quand on fait une animation, pour faire savoir que c'est le CME.

Helwan : Nous cherchons un logo. C'est compliqué de mettre tout le monde d'accord. Nous avons déjà fait plusieurs propositions mais on cherche encore. Si vous avez des idées, nous avons installé une boîte à idées. Elle est sur le mur de la

mairie, à côté des nichoirs à livres. N'hésitez pas à nous mettre des petits mots.

Eulalie : Nous sommes contents que vous soyez si nombreux et que vous nous ayez écoutés. Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé.

Tous ensemble : BONNE ANNÉE 2024 !

Pendant ce temps, Sandrine Moncho tente de convaincre Laurence Boutantin de venir sur scène.

Laurence Boutantin : Non c'est non !

Sandrine Moncho :

Je crois qu'elle ne veut pas.

Laurent Cervi :

Madame le maire ne souhaitant pas prendre la parole dans un souci de faire tourner le bâton de parole, c'est avec plaisir mais pas sans appréhension que je vais tenter de prendre le relais et présenter les projets environnementaux que nous allons mener cette année 2024.

On va déjà travailler pour mettre en place une mini forêt communale. Je ne vous en dis pas plus pour le moment.

Il y aura encore cette année l'organisation des journées de l'environnement préparées conjointement avec les villes de Coublevie et La Buisse. Ces journées auront lieu les 6 et 7 avril. Ce sera l'occasion d'animer des ateliers thématiques de sensibilisation sur la transition écologique et présenter des innovations visant à lutter contre le dérèglement climatique.

Clément Métais sera l'animateur (ou le lien) de ces ateliers. Cette année il y aura aussi le projet des jardins partagés qui va

démarrer sur des terrains au centre du village, mais là je laisse à Yves, qui est à la genèse de ce projet, le soin d'en parler.



Yves Jacquet :

Merci Laurent. Mais Laurence tu es sûre ?

Laurence Boutantin :

J'ai dit non !

Yves Jacquet :

Bien alors je me lance. Je ne saurais vous parler de 2024 sans dire quelques mots de 2023, avec les jardins partagés, notre fitness de plein air et le bien-être alimentaire.

Un terrain clôturé, sécurisé et mis à disposition par la mairie, rue du Billoud, derrière le centre technique, encadré par une association "Terre en partage", une équipe passionnée et compétente.

L'acquisition et la rénovation du four Favet, chemin du Delard, pour cuire au feu de bois les préparations de tous les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais, et échanger vos recettes.

Nous vous souhaitons donc une bonne récolte et de bonnes préparations personnalisées pour 2024.

Laurent Cervi :

Bonne Année 2024 !

Sandrine Moncho :

Non, mais là, Laurence, tu ne peux pas nous dire maintenant que tu ne veux plus faire les voeux. Il est 19h15 et les gens sont là ! On ne peut quand même pas leur dire : merci d'être venus, bonne soirée et à l'année prochaine !

Je te rappelle qu'on a plein de moyens de communication qui auraient permis d'informer de l'annulation : le Vivre Ensemble, le site internet, notre page Facebook (plus de 1600 followers !), et dans quelques semaines une application sur les téléphones.

Et surtout nos nouveaux panneaux lumineux installés à trois endroits de la commune. Ça fait plusieurs semaines qu'ils illuminent le village avec l'invitation pour ce soir.

Nous mettre dans cette situation, c'est vraiment désagréable.

C'est dommage parce que Madame le Maire ne pourra pas vous parler du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), que nous avons mis en place et que l'on va réunir encore en janvier. Cette instance, non obligatoire pour notre petite commune, réunit autour d'une table et en ateliers, avec la préfecture et le procureur, les différents acteurs pour réfléchir aux actions à mettre en œuvre pour éviter les actes de délinquance et accompagner les vic-



times. On va travailler notamment sur le harcèlement scolaire, les violences intra familiales et continuer notre action avec la MPT pour accompagner les jeunes.

Elle ne vous parlera pas non plus de la deuxième phase de vidéo protection avec l'installation de 13 caméras supplémentaires.

Ni du forum des professionnels que l'on

souhaite organiser.

Non, vraiment Laurence, c'est pas cool ce que tu fais. Et en plus, t'aurais pu nous dire que tu avais annulé le buffet ! Alors que beaucoup des personnes présentes sont là surtout pour le buffet.

Alors, en tant qu'adjointe à la communication, je te demande une seule chose : COM-MU-NI-QUE !

Didier Kioulou revient des coulisses

Didier Kioulou :

Bon alors Laurence dit qu'on s'en sort très bien et qu'on devrait faire ça plus souvent.

Laurent Cervi :

Ah ? Alors, on fait quoi ?

Didier Kioulou :

Et bien, on continue. Bonjour à tous,

Le CCAS (centre communal d'action sociale) se compose de 16 membres élus et non élus qui se penchent sur les difficultés rencontrées par les habitants de la commune, font des visites aux personnes âgées et font de leur mieux pour leur venir en aide. Il soutient les familles dont les enfants participent au centre de loisirs de la MPT, les jeunes en formation de BAFA, octroie des bons alimentaires ou organise le repas des aînés à l'approche de Noël. Sans oublier le logement d'urgence sur lequel nous sommes en train de travailler.

Tout Saint-Jeannais peut être confronté à des difficultés financières, passagères ou non, dues à une perte d'emploi, à la maladie, au deuil ou à toute autre

raison. Le CCAS est là pour vous aider ponctuellement ou vous aiguiller vers les services de l'État ou vers des associations qui pourront vous soutenir le temps que vous vous retrouviez dans une meilleure situation. Il ne faut pas attendre d'avoir la tête sous l'eau pour demander un coup de pouce qui pourrait vous relancer.

Les assistantes sociales de Moirans ou du Département sont là pour aider les familles, me faire part des difficultés que vous pourrez rencontrer et, ensemble, nous essayons de trouver des solutions.

En ces temps moroses où les prix flambent pour tout un chacun, la municipalité est aux côtés de ses concitoyens.

N'hésitez pas à demander de l'aide car nous pouvons tous un jour en avoir besoin.

Eugénie Peyre :

En attendant que Laurence vienne, car j'ai bon espoir qu'elle finisse par venir, je vais vous parler de mon gros chantier de l'année. Vous vous souvenez en 2022 nous avons signé la CTG (Convention territo-

riale globale). Comment ça non ! mais si ! La CAF de l'Isère, le département, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) et les communes du Pays Voironnais ont signé une convention qui a pour but le maintien et le développement des services aux familles, et tout cela par bassin de vie. En bref après 18 mois de concertation, de discussion, nous avons rédigé avec 7 autres communes une nouvelle convention nous liant à l'AIPE, l'Association intercommunale de la petite enfance. Cette nouvelle convention remet à plat les objectifs de l'association, les moyens que les communes mettent à disposition et elle harmonise le mode de calcul de la subvention.

Ce qui promet le meilleur pour 2024

Dominique Gilles :

Pour ma part, avec les bénévoles de la bibliothèque, nous allons continuer de la faire vadrouiller pendant les vacances d'été dans différents secteurs de la commune.

À l'automne, nous profiterons, avec toujours autant de plaisir, des animations proposées par le festival "Livres à vous" porté par le Pays Voironnais, en accueillant des auteurs, dans les classes, les structures "Petite enfance" et les espaces publics... et toujours, les "Lectures avec chauffeur" et les "Apéros Lectures". Moments toujours appréciés par la population.

Mireille Froeliger :

ENFIN NOUS AVONS LA PAROLE !!! Après de multiples allocutions de Mme le maire,

nous, conseillers à l'animation, sommes bien placés pour parler de notre activité. Tout le long de l'année nous vous proposons des rendez-vous divers et variés :

Yves Jacquet :

Le carnaval des écoles, la chasse aux œufs, l'expo d'arts, le lâcher de peintres

Christelle Brisbart :

La fête de la Saint-Jean, le 14 juillet, le marché de Noël, les illuminations

Mireille Froeliger :

Sans oublier les différents festivals proposés tout le long de l'année.

Bon ce n'est pas l'tout, on vous laisse car nous devons penser à notre prochaine animation.

Françoise Rey :

Alors moi, si je devais présenter les vœux à la place de Madame le Maire, je souhaiterais :

- que Saint-Jean continue à ressembler à un village accroché au coteau. Notre PLU a bien régulé l'urbanisation, nous devons continuer à être vigilants et à expliquer pourquoi nous avons fait ces choix, comment nous envisageons la Loi Zéro artificialisation nette (ZAN), ce qui va changer et ce qu'il faut bien préserver...
- qu'il reste un peu d'espace vert pour respirer et que les enfants puissent jouer
- qu'on puisse se promener à pied en toute sécurité, et même venir à l'école en vélo. La plupart de nos chemins piétons seront bientôt opérationnels. Si chacun respecte

le travail qui a été fait, on peut faire l'effort de prendre un peu moins souvent la voiture.

Nous allons maintenant préparer les prochaines phases des travaux qui doivent permettre d'apaiser la circulation dans les rues du village.

Je souhaiterais aussi que la pluie qui tombe désaltère les sols et aide à les fertiliser, sans inonder nos rues et nos maisons ; mais pour ça il faut que tout le monde joue le jeu et arrête de bétonner le moindre espace de verdure.

Aziz Boukersi :

Ça y est, on est prêt.

L'urbanisation du territoire modifie le cycle naturel de l'eau, l'augmentation de l'imperméabilisation des sols limite l'infiltration des eaux de pluies de ruissellement de voirie, pour intégrer les risques d'inondation, nous réalisons des réseaux de voirie des eaux pluviales tel que je viens de le faire sous vos yeux.

Noëlle Perrin :

N'oublions pas le cimetière, bien des aménagements ont été apportés : décaissement des graviers, reprise totale des parties décaissées, reprise de seuils de maçonnerie. Un agrandissement derrière le jardin des souvenirs est fait pour de futures places de caveaux, de même qu'une commande de deux blocs supplémentaires pour le columbarium. Tout dernièrement, afin de faciliter les déplacements à l'intérieur du cimetière,



Attention travaux ! Pendant la cérémonie, Fikri Mahanan, responsable des services techniques, et Abdelaziz Boukersi, adjoint, ont fait une simulation de réalisation de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales.

les allées ont été végétalisées.

Michel Delmas :

Tous ces vœux, tous ces projets... En tant qu'élu aux finances, je vous ai écoutés avec beaucoup de plaisir. La question m'a parfois traversé : il va falloir financer tout ça...

Et bien, ça tombe bien, pour réaliser ces projets communaux, tout a été préparé, anticipé. Une fois un projet comme celui de l'aménagement de route est décidé, nous devons avoir le financement voté au conseil municipal.

Une fois voté, nous faisons au moins trois

devis auprès des fournisseurs pour choisir le mieux disant. Il faut tenir compte des délais de réalisation, faire des réunions de présentation avec les habitants, les riverains pour éviter le plus de gêne possible, gérer les aléas de chantier, les mécontentements, suivre les réglementations, calculer le coût définitif du financement, demander des subventions qui viennent de l'État, de la région, du département, de la CAPV... Cela prend généralement 6 à 8 mois.

Ce sont les services financiers et administratifs de la commune, qui sont très professionnels et réactifs, qui

s'occupent du montage des dossiers de subvention. Une commission décidera du montant, généralement c'est entre 20 et 30% du montant TTC du projet, auquel il faut ajouter la récupération de la TVA que l'on a deux ans après.

Donc pour un projet évalué 100 000€ TTC, en enlevant les subventions et la TVA récupérée, on arrivera à un coût net de 60 000€, et sans augmentation du taux communal des impôts fonciers.

Je vous remercie.

Laurence Boutantin se décide à prendre le micro

Laurence Boutantin :

Mais Michel, tu sais que c'est la cérémonie des vœux ce soir ? Il n'y a pas de vœux là ! Il faut souhaiter la bonne année à nos administrés et à toutes les personnes présentes.

Bon, je vais vous montrer !

Bonsoir à tous ! Je voudrais d'abord vous remercier pour votre présence à cette cérémonie des vœux, différente de celles que nous avons faites jusqu'à présent.

Remercier les Saint-Jeannais qui se sont déplacés, et les maires et les élus des communes à proximité que nous sommes heureux d'accueillir.

J'en profite pour excuser le Président du Conseil départemental, nos sénateurs, notre députée et notre conseiller régional, retenus par d'autres cérémonies.

Je tiens à saluer nos jeunes du conseil municipal des enfants, qui ont une nouvelle fois, assuré. Ils ont plein de choses à nous apprendre et je ne doute pas un seul instant que la relève est assurée !!!

Je remercie également mon équipe, qui a bien voulu se prêter au jeu et je suis très heureuse qu'à leur tour chacune et chacun d'entre eux ait pu vous présenter les projets qu'ils portent, car ils sont à la manœuvre – si je puis dire – chaque jour, et il me semblait essentiel qu'ils puissent intervenir. Je les remercie donc pour leur présence, leurs compétences, leur disponibilité, leur réactivité et leur soutien !

Cette équipe s'appuie sur les agents municipaux, avec lesquels nous travaillons avec beaucoup de plaisir, dans le respect et la confiance. Je tiens à les remercier ce soir, tous services confondus et je sais que certains d'entre eux sont d'ailleurs là.



Merci à vous ! Ils ont tous à cœur de mettre en œuvre l'action municipale, inscrivant la qualité du service public de proximité au centre de leurs préoccupations et de leur travail quotidien. Je tiens à remercier particulièrement leur chef d'orchestre, en la personne de Guy-Alain Dufeu, notre DGS, qui ne les fait pas "marcher à la baguette", loin de là, mais qui a su initier des méthodes de travail partagées par tous.

Mais élus et services municipaux seraient bien seuls pour conduire leur action en direction des Saint-Jeannais s'ils n'avaient pas autour d'eux des "forces vives" et des administrations qui concourent également au service de l'intérêt général. Je profite de cet instant pour remercier :

- les associations et les clubs sportifs,

dont notre commune bénéficie et qui sont très dynamiques

- les commerces de proximité, si utiles
- les administrations avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration
- les forces de gendarmerie, et les pompiers avec lesquels nous entretenons des relations étroites. Ils répondent toujours à nos attentes et à nos demandes, et c'est très agréable de pouvoir compter sur eux
- les enseignants des écoles primaires et du collège
- les entreprises installées sur notre territoire, et celles qui concrétisent nos projets en réalisation !

Avec toute mon équipe, nous avons vraiment essayé de porter les projets qui



correspondent à nos valeurs, à nos engagements, même si tout n'a pas été parfait. Il y a encore du travail.

En effet, Saint-Jean évolue. De nouveaux habitants s'installent, de nouvelles activités se développent, et cela transforme nos paysages, notre quotidien ; c'est d'ailleurs le cas de toutes les communes qui se développent.

Mais ces nouveaux arrivants sont ainsi devenus des "Saint-Jeannais", et si certains sont présents ce soir, je leur souhaite la bienvenue et tout le bonheur possible dans notre belle commune.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Quel est notre rôle, en tant que municipalité ? Accompagner ce changement, mais aussi le contrôler, afin que les choses se passent au mieux, dans le respect des règles mais aussi des habitants déjà présents.

"Contrôler", c'est veiller à ce que les évolutions respectent notre village et ses habitants. C'est le but de notre PLU dont a parlé Françoise, de notre présence dans les commissions du Pays Voironnais, de la police municipale.

C'est aussi veiller à ce que les projets, les constructions nouvelles soient conformes aux règles établies, ce qui est essentiel à la vie du village.

Mais "accompagner" l'est tout autant. Il s'agit de fournir et de garantir à tous les Saint-Jeannais, un bon niveau de services : services publics, services médicaux et para-médicaux, commerces et artisans, loisirs.... Parmi ces services qui doivent évoluer il en est un, essentiel, qui nous tient particulièrement à cœur : l'école publique. Le chantier a démarré il y a plus de six mois, et déjà un nouveau bâtiment

est sorti de terre, comme vous pouvez le constater sur les photos derrière moi.

La première tranche sera achevée en juin 2024, la deuxième commencera pendant l'été. Il s'agira de travaux importants : démolition partielle et reconstruction du bâtiment principal de l'école élémentaire, construction d'un étage sur le bâtiment mis en service en 2012. Il ne faut pas se faire d'illusions, cette 2ème tranche aura un impact sur le centre village, surtout jusqu'à Noël 2024 : bruits, poussière, allers et venues des engins de chantier seront hélas à subir, même si certains travaux se feront pendant l'été, pour garantir la sécurité des élèves. Mais la concertation se poursuivra, à travers le "comité de suivi" qui fonctionne déjà, et qui permettra d'informer et d'associer les habitants du centre bourg et de trouver avec eux des solutions aux problématiques rencontrées.

ET ENSUITE...

Pour la suite du mandat, comment allons-nous nous engager dans ces changements tout en gardant nos valeurs ? Plusieurs projets sont en cours, afin de répondre aux évolutions de la population, et prendre en compte la diversité sociale et générationnelle.

- La construction d'une résidence intergénérationnelle est programmée, permettant d'accueillir à la fois des personnes âgées autonomes et d'autres locataires ayant du mal à se loger dans le parc privé,
- Le développement des sociabilités, à travers plusieurs projets,
- La mise en place de représentants de quartiers pour dynamiser la vie sociale et culturelle. Pour l'instant, seul le centre village - que nous appelons le quartier

mandarine - est "opérationnel", et ses trois représentants ont d'ailleurs commencé leur travail puisqu'ils ont engagé une concertation avec les habitants de leur secteur autour du ramassage des ordures ménagères. C'est la première thématique dont ils se sont emparés, mais les ayant déjà rencontrés, je sais qu'ils ont beaucoup d'autres projets et c'est tant mieux ! Notre budget participatif va donc trouver tout son sens ! Je profite de cet instant pour dire aux personnes d'autres quartiers qui sont présentes ce soir et qui sont intéressées, qu'elles peuvent venir nous rencontrer. Nous les recevrons avec beaucoup de plaisir !

- La mise en place d'un circuit patrimonial : en effet, notre commune a la chance d'abriter plusieurs tènements et mobiliers urbains d'époque : je pense notamment aux lavoirs qui maillent notre commune, aux maisons et granges en pisé, au four Favet, dont Yves a parlé tout à l'heure, au moulin, et à plusieurs autres monuments ou paysages que vous avez d'ailleurs déjà pu découvrir lors des journées du patrimoine. Pour mettre en place ce circuit, nous serons aidés par une association patrimoniale et par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais, dont l'expertise est essentielle !

- Et puis, comme nous sommes en année olympique, Saint-Jean ne pouvait pas ne pas participer à sa manière : c'est pour cela que des Olympiades seront organisées sur notre commune le 25 mai prochain : la matinée réservée aux enfants jusqu'à 10 ans ; l'après-midi aux familles et aux adultes.

Même si les modalités ne sont pas encore entièrement arrêtées, des temps forts de démonstration de sports olympiques sont prévus tout au long de la journée, la

traditionnelle remise des récompenses également, et un apéritif villageois clôturera cette journée dédiée à la pratique sportive ! Qui s'accompagnera également d'un temps artistique puisqu'il sera proposé aux artistes qui le souhaiteront de produire un tableau sur le thème du sport.

UNE NOUVELLE MÉTHODE

Enfin, nous voulons rompre avec les réunions publiques traditionnelles, qui n'attirent malheureusement que peu de personnes. Nous allons expérimenter avec vous des réunions d'information / consultation par ateliers thématiques, plusieurs fois dans l'année. Plusieurs thèmes seront proposés et discutés, chacun d'entre vous pouvant s'inscrire par rapport à ses centres d'intérêts.

Avant de terminer, je tiens à remercier

nos partenaires institutionnels et financiers, avec lesquels nous travaillons en collaboration et sans qui nos projets ne pourraient aboutir. Il faut juste que je me rappelle l'ordre dans lequel je dois les citer !

Didier Kioulou : Alors normalement lui, ensuite là puis ici et là t'es dans le bon sens.

Laurence Boutantin : On pourrait changer non ?

Didier Kioulou : Non, c'est le protocole.

Laurence Boutantin : Alors dans ce cas...

Un grand merci et toute notre reconnaissance à l'État, au Conseil Régional, au Conseil Départemental, à la CAPV pour leur écoute, leur confiance, et les subventions qu'ils nous octroient chaque année.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente année 2024, une bonne santé et une multitude de moments de bonheur, de

partage, de rencontre et de joie.

Et je vous propose, avant de rejoindre le buffet, qui n'a pas été annulé comme vous l'a dit Sandrine, de terminer cette cérémonie par quelques chansons, dont vous pourrez sans doute reprendre certains refrains. Un grand merci à Sandra Amico, Saint-Jeannaise, de nous permettre de commencer cette année 2024 en musique !

Le buffet, préparé par notre partenaire, Traiteur de Saveurs, de Saint-Jean-de-Moirans, s'agrémentera d'un diaporama qui témoigne du dynamisme de notre commune.

J'adresse aussi des remerciements tout particuliers à Grégory Faive, artiste, qui nous a aidés à construire et mettre en œuvre cette cérémonie des vœux. Je le remercie notamment pour sa bienveillance et sa patience...

Meilleurs vœux à tous et belle soirée,

Un public sous le charme de Sandra Amico



Chanteuse et professeur de chant, Sandra est installée sur notre commune. Issue de parents chanteurs et musiciens, elle a fait, dès dix ans, ses premiers pas en studio. Choriste d'artistes de légende, elle s'est produite sur nombre de scènes prestigieuses comme l'Olympia, le Zénith ou le Palais des Congrès.

Elle nous a fait le bonheur de nous faire profiter de son talent, par son

interprétation majestueuse de chansons connues de tous, avant d'entraîner le public dans un madison endiablé.

Rapidement, les enfants ont cessé leurs jeux pour venir danser autour d'elle. L'un d'eux, Helwan, est même allé lui demander de prolonger d'une chanson supplémentaire, ce qu'elle a accepté avec beaucoup de générosité.

Sandra, merci pour ce moment !



Les P'tits loups

Ce sont 28 p'tits loups qui ont fait leur rentrée cette année ! Dont 16 nouveaux enfants !



UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS ET EN DÉCOUVERTES SE PROFILE À L'HORIZON !

Le premier projet a été le festival Livre à Vous avec la première sortie en bus pour la visite de l'exposition ludique à la médiathèque de Voiron "Qui veut jouer avec moi" par Claire Dé !

À LA DÉCOUVERTE DE NOS PARTENAIRES...

Vous avez dit "fruits et légumes bio"? À la crèche des P'tits loups, nous avons à cœur de choisir des fruits et des légumes de saison, locaux et bio afin de proposer des aliments de qualités aux enfants. C'est pourquoi nous avons choisi "Aux biaux légumes massieutins". Sur l'année ils cultivent une cinquantaine de variétés de légumes de façon naturelle et respectueuse de l'environnement. La ferme est certifiée AB ou Agriculture biologique (FR-BIO-01) par Ecocert. Les récoltes sont régulières afin de toujours proposer à la vente des légumes de première fraîcheur.

C'est dans le bâtiment à proximité du magasin que sont lavés, triés et bichonnés tous les légumes qui partiront dans les paniers, les marchés ou seront transformés en conserves artisanales de qualité. Les fruits proposés à la vente proviennent de la ferme mais également de partenaires aux valeurs proches de Biaux légumes, toujours dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Dans un souci de réduire l'empreinte carbone, Biaux légumes livre également d'autres crèches et magasins à proximité des P'tits loups.

Le mot d' Olivia Roux , élue lors de l'assemblée générale de la crèche du 27 juin dernier :

"J'ai découvert le milieu associatif avec la crèche les P'tits Loups. J'étais au bureau l'année dernière, première année de mon enfant, en tant que secrétaire. Le poste de président se libérait pour cette année, j'ai donc décidé de me présenter.

Cette crèche fonctionne grâce à l'investissement des parents, on est là au bureau de façon éphémère, quelques années et cela fonctionne très bien grâce à une équipe de qualité, les professionnelles et la directrice. Cette crèche nous donne la chance de pouvoir participer à des ateliers avec notre enfant.

On partage des moments de convivialité avec notre enfant et l'entourage de la crèche. On apprend à se connaître entre parents au moment des conseils d'administration, des animations, et des ménages. Ces ménages nous donnent la possibilité de connaître le lieu où notre enfant va s'épanouir pendant ses premières années de vie en communauté. Je démarre cette année de Présidente en étant sur la découverte de mes fonctions. Je donnerai le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de mes fonctions. Merci à la crèche les P'tits Loups d'être au TOP pour nos enfants et de permettre une telle expérience aux parents."

Le Relais Petite Enfance

Dans le cadre du festival Livre à Vous, l'auteur Laurent Moreau est venu au Relais Petite Enfance proposer un atelier peinture, aux enfants à partir de trois mois, à partir de son livre "Tu vois le jour".



Bilan de mi-mandat et perspective 2024-2026

“ Partageons ensemble le bilan des trois premières années du mandat 2020-2026 et poursuivons ensemble ce contrat “saint-jeannais” pour 2024-2026

Avec ce nouveau numéro du Petit Journal, nous vous proposons de faire un arrêt sur image sur les trois premières années du mandat 2020-2026 et de retracer les actions et les projets qui ont vu le jour au cours de cette période.

Ce bilan de mi-mandat, nous vous le devons car nous nous sommes engagés à faire preuve de transparence et de communication autour du projet qui nous lie depuis maintenant trois ans.

Il est important pour nous de communiquer sur la réalisation des actions inscrites au plan de mandat 2020-2026, de partager avec vous les réussites, mais également les projets qui n'ont pas pu ou pas encore vu le jour.

Nous souhaitons également partager avec vous notre vision pour les trois prochaines années qui nous porteront jusqu'aux prochaines échéances de renouvellement du conseil municipal, au printemps 2026.

Pour ce dossier thématique et spécial bilan de mi-mandat, nous vous proposons de parcourir ces trois années au travers des thématiques suivantes :

- la situation financière de notre commune
- les actions en matière d'éducation et en direction de l'enfance et de la jeunesse
- l'aménagement et le développement de notre commune
- la vie quotidienne et notamment les actions en matière de tranquillité et de sécurité
- la solidarité en direction des Saint-Jeannais.

Ce bilan de mi-mandat et les perspectives pour les trois prochaines années à venir, nous souhaitons également le partager de vive-voix avec vous dans le cadre d'ateliers thématiques, où nous vous proposerons d'échanger, mais aussi de construire ensemble les projets nouveaux nécessaires à notre commune.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est important de rappeler le contexte très particulier de ce début de mandat et les conséquences que cela a pu avoir sur notre façon d'agir et d'engager les actions pour Saint-Jean-de-Moirans.

Ce début de mandat a été marqué par une crise sanitaire sans précédent qu'aucun de nous n'a pu vivre par le passé.

Arrêt total de l'économie avec les différents confinements, restrictions et

mesures de protections imposées pour les échanges et les temps de réunions, obligation de repenser et d'adapter totalement le fonctionnement des services publics, tel est le contexte de démarrage de ce mandat 2020-2026.

À cela se sont ajoutées des dépenses non-prévues et non-compensées pour lutter contre le Covid 19, qui ont impacté les budgets de fonctionnement pour les années 2020 et 2021.

Avec la crise ukrainienne et l'inflation généralisée des économies depuis mars 2022, la poursuite du plan de mandat a été à nouveau impactée, nécessitant là aussi de penser et de mettre en œuvre différemment les actions et les projets avec un contexte très contraint.

Pour autant, l'action municipale s'est poursuivie avec comme fil rouge la réalisation du plan de mandat pour lequel nous nous sommes engagés en mars 2020.

Une situation financière saine et dynamique malgré un contexte contraint

Pour cette première thématique financière, le premier élément de bilan porte sur la baisse des dotations de l'État constatée au cours de la première partie du mandat.

Comme la quasi-totalité des communes de France, nous avons constaté une baisse d'environ 34 000 € cumulée de la dotation globale de fonctionnement entre 2020 et 2023. Cette baisse n'a pas été compensée par ailleurs et ce d'autant plus que la commune a été dans l'obligation de prendre en charge les dépenses recommandées par l'État dans le cadre de la lutte contre le Covid 19.

Dans ce contexte financier contraint (crise sanitaire et économie mondiale en situation d'inflation), la stratégie budgétaire de la commune de Saint-Jean de Moirans s'est construite au cours de la période sur les principes suivants :

- pas d'augmentation des impôts locaux (taxes foncières sur propriété bâtie ou non bâtie)
- maîtrise des charges de fonctionnement des services publics et notamment la masse salariale
- maîtrise de l'endettement
- maintien d'une capacité d'autofinancement dynamique des investissements pour poursuivre l'équipement de la commune.

Ainsi, fidèle à l'engagement pris au moment de la campagne électorale, les impôts et taxes n'ont fait l'objet d'aucune augmentation des taux votés par le conseil municipal, et ce alors que l'État dans le cadre des lois de finances pour 2022 et 2023 décidait une augmentation de la valeur des bases locatives de 3,4 et de 7%.

Les charges de fonctionnement n'ont

augmenté que de 3,7% sur la période 2020-2023. La commune respecte donc l'objectif de ne pas dépasser les 3,8% d'augmentation, préconisée par l'État en direction des communes de moins de 10 000 habitants.

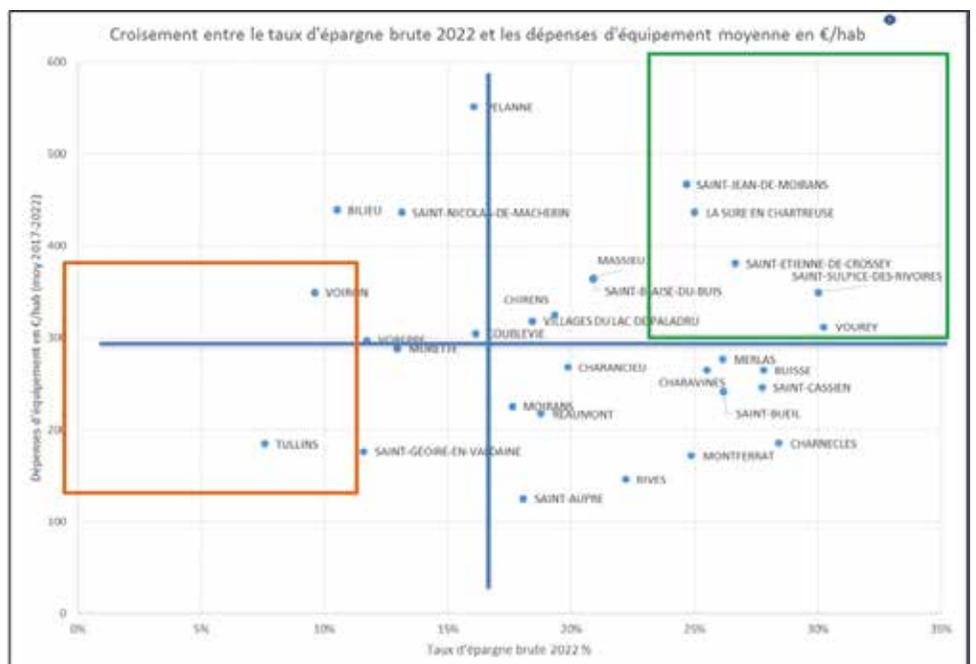
LA MASSE SALARIALE EST ELLE AUSSI MAÎTRISÉE

Alors que pour la plupart des communes de 3500 à 5000 habitants, les charges de personnel représentent plus de 55% des dépenses réelles, à Saint-Jean-de-Moirans, elles ne représentent que 49% de ces mêmes dépenses.

En ce qui concerne l'endettement, un des ratios importants à prendre en compte est la capacité de désendettement de la commune qui doit être inférieur à 12 ans. À Saint-Jean-de-Moirans, la capacité de

désendettement fin 2023 est de 5 ans, ce qui place la commune au même niveau que des communes de même strate à l'échelle nationale. Enfin, un autre indicateur important pour apprécier la bonne gestion financière concerne la possibilité pour la commune de maintenir une bonne capacité d'autofinancement des investissements, avec une épargne nette qui se situe en moyenne sur la période autour de 780 000 €.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser le positionnement de la commune de Saint-Jean-de-Moirans par rapport aux autres communes de la CAPV, sur la thématique de la capacité d'autofinancement et des dépenses d'investissement par habitant, qui restent importantes : taux d'épargne brute autour de 25% croisé avec une dépense moyenne d'équipements par habitant autour de 500 €.



Pour conclure, la commune arrive à dégager suffisamment d'autofinancement pour conduire une politique d'investissement ambitieuse. Pour autant et pour anticiper sur la période à venir, la commune s'engage dans une démarche prospective, afin de piloter avec rigueur sa politique budgétaire et poursuivre les projets d'équipements et d'aménagements nécessaires aux Saint-Jeannais, et ce sans obérer l'avenir.

De plus pour réduire l'impact de la crise ukrainienne sur les coûts de l'énergie (électricité et gaz), la commune a lancé un plan de sobriété énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux, qui a porté ses fruits : en 2023, la régulation

Quelques indicateurs financiers en € par habitant (2022)		
Indicateurs	Saint-Jean-de-Moirans	Commune de même strate
Charges de personnels	340,00 €	498,00 €
Impôts	433,00 €	492,00 €
Dépenses d'équipements	595,00 €	361,50 €
Subventions d'investissement	128,00 €	85,00 €
Encours de la dette	42,26 €	92,45 €

de la chaufferie centrale a permis de faire une économie d'environ 35% sur les coûts de fourniture du gaz par rapport à 2022. Les coûts de l'électricité, quant à eux, ont été contenus aux prévisions budgétaires malgré la forte hausse du prix du kWh.

Ce plan va se poursuivre en engageant un

programme de rénovation énergétique du patrimoine communal et plus particulièrement des logements dont la commune est propriétaire, afin d'améliorer leur performance énergétique, avec comme conséquence une baisse de la facture "énergétique" pour les locataires.

Une action publique forte en direction de l'enfance et de la jeunesse est primordiale

Avec 28% de la population ayant moins de 20 ans, la mise en place d'une politique en direction des familles, de l'enfance et de la jeunesse est primordiale.

L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN

L'accueil des enfants au quotidien au sein de l'école constitue une des priorités pour ce mandat avec la concrétisation du projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Vendémiaire.

Ce projet, qui a fait l'objet d'une large concertation avec l'équipe enseignante, les agents municipaux intervenant au sein de l'école et les parents d'élèves afin de définir un programme répondant aux besoins des enfants et des enseignants, est rentré dans sa phase opérationnelle au printemps 2023.

Agir en direction de l'enfance, c'est aussi offrir au quotidien des services périscolaires, le matin à partir de 7h30, sur la pause méridienne et le soir après l'école jusqu'à 18h30, avec des effectifs en constante augmentation (environ 60 enfants les matins, plus de 250 enfants à la restauration scolaire et plus de 140 les soirs).

Cette mission, les équipes du périscolaires (agents de restauration, ATSEM, agents d'animation) l'assurent avec professionnalisme, même au plus fort de la crise sanitaire pour un accueil sécurisé et bienveillant de vos enfants.

Le développement de l'école dans le cadre du projet

État des surfaces	Existant (en m ²)	Projet (en m ²)	Augmentation des surfaces
École maternelle	638	815 (+177 m ²)	27,74 %
École élémentaire	661	865 (+204 m ²)	30,86 %
Locaux du personnel	43	70 (+27 m ²)	62,79 %
Locaux techniques	28	50 (+22 m ²)	78,57 %
Locaux périscolaires	0	216 (+216 m ²)	100 %
Restaurant scolaire	282	372 (+90 m ²)	31,91 %
Circulation	180	305 (+125 m ²)	69,44 %
Total surfaces intérieures	1 832	2 693 (+861 m²)	47 %
Espace extérieur maternelle	462	1 017 (+555 m ²)	120,13 %
Espaces extérieurs élémentaire	1 159	1 655 (+466 m ²)	39,19 %
Total espaces extérieurs	1 651	2 672 (+1011 m²)	61,84 %

LE BUDGET DU PROJET

COÛT DES TRAVAUX (hors maîtrise d'œuvre)		6 265 351,00€
Recettes	Mode de financement	Montant
Subventions notifiées	DSIL Etat	850 000,00€
	Département - Plan école	200 000,00€
	Département Dotation territoriale	288 000,00€
	Région AURA	126 300,00€
	Région AURA "Volet Bois des Alpes"	100 000,00€
	CAF de l'Isère	100 000,00€
	Total subventions notifiées	1 664 300,00€
Emprunts	Emprunt bancaire	3 000 000,00€
	Prêt à taux zéro CAF de l'Isère	100 000,00€
	Total emprunt	3 100 000,00€
Recettes propres	Autofinancement	1 501 051,00€
TOTAL RECETTES		6 265 351,00€

LE SKATEPARK

Avec l'inauguration du parc du Tari le 24 juin 2022, la commune a réalisé un espace qui s'inscrit dans la continuité de cette politique forte en direction de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, qui complète les équipements déjà présents.

Le parc du Tari, qui est le produit du travail mené avec le Conseil municipal des enfants, regroupe un espace dédié aux sports de glisse urbaine (skate, roller, trottinette), mais également un espace de loisirs pour les plus jeunes enfants.

D'ici la fin du mandat, il sera enrichi avec un parcours de fitness pour les plus grands.

Pour un coût total d'un peu plus de 160 000€, le parc du Tari a bénéficié du soutien financier de la CAPV et du Conseil départemental de l'Isère.

Conduire une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse, cela se traduit dans le soutien financier mais également logistique en direction des structures qui œuvrent au quotidien.



Ce soutien aux structures (associations culturelles et sportives, Maison pour Tous, crèche "les P'tits Loups") se traduit par le versement de subventions de fonctionnement pour un montant moyen de 275 000€ depuis le début de ce mandat.

C'est aussi la mise à disposition d'équipe-

ments d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, comme les nouveaux locaux du Relais petite enfance et de la MPT, inaugurés en ce début de mandat.

L'aménagement et le développement de la commune

Cette thématique porte sur le projet d'aménagement et de développement pour la commune que nous avons souhaité partager avec vous en mars 2020. Préserver l'esprit "village", assurer un cadre de vie sécurisé, et agir pour l'environnement, tel était notre ambition pour notre commune.

Pour la réalisation de ces objectifs, dès le début du mandat et dans le contexte de crise sanitaire, nous avons engagé la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), qui était en vigueur depuis 2013.

Ce nouveau PLU, adopté le 16 décembre 2021, a vocation à répondre aux grandes orientations d'aménagements suivantes :

- des enjeux paysagers et environnementaux à préserver et à intégrer à l'évolution de Saint-Jean-de-Moirans
- des déplacements à repenser
- la maîtrise du développement et la limitation de la consommation foncière
- le maintien et le développement de l'activité économique.

Avec la mise en œuvre de ce nouveau PLU, le volume de demandes d'autorisations d'urbanisme, pour lesquelles la commune a donné un accord, a fortement baissé par

Nombre de permis de construire accordés	Ancien PLU		Nouveau PLU	
	2020	2021	2022	2023
	39	40	24	19

rapport aux années antérieures, traduisant ainsi la maîtrise du développement et de l'urbanisation de la commune, mais permettant également de répondre à l'objectif de limitation de la consommation foncière, avec en perspective la mise en œuvre de la loi Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Au titre de l'aménagement de la commune, depuis mars 2020, de nombreux travaux ont également été réalisés afin d'améliorer votre vie quotidienne, comme par exemple :

- l'enfouissement des réseaux et rénovation de la voirie (impasse des Templiers)
- la création de points d'apport volontaire, en partenariat avec le Pays Voironnais sur les quartiers des Templiers et de la Patinière
- la rénovation de l'éclairage public en partenariat avec le syndicat TE 38 (passage à l'éclairage LED moins

énergivore)

- la création de cheminements piétons sécurisés (chemin du Gay, La Patinière...)
- la rénovation des réseaux d'eaux pluviales
- la création d'un mur anti-bruit le long de l'A 48, secteur de la Tençon
- la sécurisation de la plateforme sportive.

L'aménagement de la commune passe également par l'amélioration des conditions de déplacement et de sécurité.

Montant des investissements réalisés depuis mars 2020	
Année budgétaire	Montant
2020	3 141 016€
2021	1 590 837€
2022	1 727 351€
2023	2 360 413€

Dans la continuité de l'étude sur les déplacements urbains menée par le Cerema, et des ateliers urbains animés par le cabinet Arter, nous allons, à partir de 2024, lancer des travaux d'aménagements des voiries et des espaces publics jugés prioritaires et plus particulièrement pour améliorer le fonctionnement des zones de rencontre que nous avons mises en place au cœur du village.

Notre volonté sera notamment de renforcer l'usage des modes actifs (piétons et vélos) pour nos déplacements quotidiens.



Une vie quotidienne de qualité

Préserver l'esprit "village", c'est aussi assurer un vivre ensemble de qualité, dans un cadre de vie sécurisé.

Cette question de la sécurité, nous l'avons mise au cœur de notre action avec la création en 2020, d'une police municipale que nous avons voulu communale. Cette police municipale, composée de deux agents, est avant tout une police de proximité.

Présente sur le terrain et au contact des habitants, elle assure une surveillance générale de la commune dans le cadre d'un partenariat étroit avec la brigade de gendarmerie de Moirans. À ce titre, nous avons renouvelé en 2023, la convention de coordination avec les forces de gendarmerie permettant ainsi l'organisation d'opé-

rations de prévention et de répression des infractions au code de la route avec leur appui.

Sur l'année 2023, une dizaine d'opérations coordonnées avec la gendarmerie ont ainsi pu être réalisées, en ciblant plus particulièrement des secteurs où il est nécessaire d'assurer une surveillance plus soutenue (ex : chemin du Trincon).

L'équipe de police municipale assure également la prise en charge d'une trentaine de demandes d'Opérations tranquillité vacances (OTV), permettant d'effectuer pendant les vacances scolaires principalement une surveillance des logements durant les congés de leurs propriétaires, soit environ 200 visites en moyenne par an.

La vidéoprotection, un outil au service de la sécurité des Saint-Jeannais

La vidéoprotection a été mise en place en 2021 sur la commune avec l'installation d'un premier parc de 13 caméras, assurant la surveillance d'espaces publics où, potentiellement il y a un risque de délinquance ou d'incivilités (gymnase, école, place de la mairie...).

Ce dispositif sera renforcé début 2024 avec l'installation de 13 nouvelles caméras sur de nouveaux sites pour lesquels il apparaît nécessaire d'améliorer la surveillance.

Ce parc de vidéoprotection a été élaboré en partenariat avec les référents sûreté de la gendarmerie nationale.

Coût d'implantation de cette deuxième tranche : 111 000 € avec une subvention de l'État et de la Région Auvergne Rhône Alpes d'un montant de 34 800 €.



Saint-Jean, une commune solidaire



Avec le Centre communal d'action sociale, la question de la solidarité en direction des personnes les plus fragiles est au cœur de notre action. Aides alimentaires, aides sociales notamment pour l'inscription des enfants aux accueils de loisirs de la MPT, portage quotidien des repas auprès des personnes âgées, mais également distribution de colis et repas pour les aînés lors des fêtes de fin d'année, telles sont les principales actions de solidarité menées

par le CCAS, avec un budget annuel d'un peu plus de 50 000 €.

La solidarité, c'est aussi permettre à des jeunes d'avoir une première découverte du monde du travail et/ou de bénéficier d'aide pour préparer des diplômes professionnels de l'animation (BAFA, BAFD). Chaque année, la commune accueille 10 jeunes durant la période d'été pour une première expérience professionnelle au sein des services municipaux.

LA QUESTION DE L'ACCÈS AUX SOINS EST AUSSI UN ENJEU DE SOLIDARITÉ.

Avec l'ouverture de la maison de santé pluri-professionnelle et l'installation de nouveaux praticiens, la commune peut s'enorgueillir d'une offre de soins multiples et variés : médecins généralistes, infirmières, sages-femmes, diététicienne, masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathe, pédicure-podologue, orthophonistes, psychologues, neuropsychologues, orthoptiste, praticiennes hypnose, hypnothérapeute et praticienne en médecine traditionnelle chinoise, qui n'aurait pas pu voir le jour sans un investissement fort de la mairie (investissement dans la création de la MSP, aide à l'installation des professionnels notamment auprès du Conseil départemental).

Parler solidarité, c'est aussi évoquer la question du logement, notamment l'accès au logement social. Avec 355 logements sociaux, répartis entre bailleurs publics et bailleurs privés, la commune remplit ses obligations au regard de la loi SRU.

La création d'une résidence intergénérationnelle pour personnes âgées autonomes

Fidèle à notre plan de mandat 2020-2026, et afin de répondre aux besoins spécifiques en matière de logement pour les personnes âgées, la commune a engagé une réflexion avec un bailleur social pour la création et la construction d'une résidence intergénérationnelle pour personnes âgées autonomes d'une capacité de 25 logements à caractère social, dont 7 dédiés à des familles.

Ce projet, qui sera présenté en réunion publique au cours du 1^{er} semestre 2024, s'inscrit en cœur de village à proximité des différents services et commerces présents. Il répond à un besoin identifié dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS de Saint-Jean-de-Moirans en 2019, mais également dans les orientations du Plan Local de l'Habitat du Pays Voironnais.

Les projets pour la fin de mandat

Dresser un bilan de mi-mandat c'est aussi se projeter dans l'avenir et 'envisager la suite à donner à notre projet communal, à ce contrat "Saint-Jeannais".

Ensemble, nous vous proposons de poursuivre sur les objectifs et orientations suivantes :

En matière d'action sociale :

- Mettre en place un logement d'urgence pour apporter une réponse immédiate à des situations nécessitant une mise à l'abri rapide (violences conjugales, perte de logement en cas de sinistre...)
- Renforcer le plan canicule en direction des personnes âgées ou en situation de grande fragilité
- Renforcer les aides facultatives du CCAS pour répondre à des nouveaux besoins

En matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance :

- Développer des nouveaux outils de prévention de la délinquance comme le rappel à l'ordre
- Finaliser le programme de vidéoprotection

- Elaborer et mettre en place un plan d'actions dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

En direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :

- Poursuivre l'équipement du skatepark (espace fitness, tyrolienne)
- Poursuivre et contractualiser le soutien aux associations notamment la crèche et la MPT
- Inaugurer ensemble la nouvelle école en septembre 2025
- Rénover la crèche et le CSC

En matière de développement durable, de transition écologique et d'environnement

- Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- Développer les actions en matière de lutte contre les espèces nuisibles (frelons asiatiques, ambrosie, renouée du Japon, ...)
- Lancer une charte "nature" avec le monde agricole

- Mettre en place un plan de gestion différencié des espaces verts publics

En matière de finances et de ressources humaines :

- Maintenir une gestion saine des finances communales dans le cadre d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement et d'un pilotage de l'endettement et de la capacité d'autofinancement des dépenses d'équipements

En matière de citoyenneté et de gouvernance locale :

- Mettre en place un budget participatif pour soutenir les initiatives citoyennes
- Relancer la démarche de participation citoyenne
- Optimiser la gestion des demandes de la vie quotidienne en développant les

outils de relation "citoyenne"

- Mettre en œuvre et développer des nouvelles formes de démocratie participative et de concertation

En matière de travaux, d'entretien et d'aménagement du patrimoine communal :

- Poursuivre une politique d'équipement maîtrisée dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement
- Mettre en place un plan de rénovation énergétique du patrimoine communal
- Réaliser le programme Arter sur les axes et secteurs prioritaires

En matière d'animations et de soutien à la vie associative culturelle et sportive :

- Lancer une réflexion sur la mise en place d'un comité des fêtes

- Créer une dynamique d'animations au sein des quartiers à partir du budget participatif
- Créer des événements autour de la pratique sportive

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire :

- Développer un service municipal d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Renforcer les déplacements à pied et les modes actifs et peser au sein du Pays Voironnais pour la création d'itinéraires cyclables en concertation avec la commune et les habitants

En matière de communication :

- Mettre en place de nouveaux panneaux d'information aux entrées de la commune (Manche, Colombinière).

Quelques mots d'élus

Laurence Boutantin (mairie)

C'est grâce à une équipe dynamique, motivée et à votre écoute que tous ces projets ont pu être - ou vont être - réalisés. Je les remercie tous pour leur implication et leur accompagnement au quotidien.

Michel Delmas

1^{er} adjoint en charge des finances et des relations avec les associations

Les finances communales sont saines et maîtrisées : elles ont permis de maintenir et d'améliorer les services publics rendus à la population au niveau scolaire, social, associatif. La capacité d'autofinancement brute, d'un montant moyen annuel de 890 000€ entre 2020 et 2022, a permis de réaliser des investissements élevés pour l'entretien des routes, éviter des inondations sur le village et entretenir les bâtiments communaux. L'endettement est très faible. Enfin ces budgets ambitieux ont été votés sans augmenter les taux communaux des impôts fonciers.

Aziz Boukersi

8^e adjoint en charge des travaux, de la voirie, des bâtiments publics et des eaux pluviales

La commune face aux risques majeurs. Gestion des eaux pluviales : un sujet technique et financier, une compétence à articuler avec les autres politiques publiques locales. Certains travaux ont été réalisés, d'autres seront à venir.

Sandrine Moncho

2^e adjointe en charge du vivre ensemble, de la prévention et de la communication

Dans un souci permanent d'améliorer la transmission de l'information, nous avons complété nos vecteurs "historiques" que sont le Petit Journal, le Vivre Ensemble, le site internet et la page facebook, par l'installation de trois panneaux lumineux et la prochaine mise en place d'une application sur les smartphones, qui permettra un échange interactif. Nous tenons à être toujours à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter !

Michel Paquier

3^e adjoint en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la formation, des sports et de la culture

L'école, un projet dans les temps. Les travaux de notre nouvelle école avancent en respectant les plannings. Les élèves de maternelle pourront intégrer leur nouveau bâtiment au plus tard à la rentrée de septembre 2024. Pour les élémentaires, cela devrait être au premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026. La totalité des travaux sera terminée avant la fin de notre mandat, la commune bénéficiera alors d'une école agrandie, plus moderne et fonctionnelle, respectant les contraintes techniques et environnementales en vigueur et valorisant la place du Champ de Mars et le centre de notre village.

Françoise Rey

4^e adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des déplacements

Notre PLU a permis de limiter la densification des constructions sur notre territoire ; il faut continuer à respecter les terres et l'écoulement des eaux (pluie et sources) afin de préserver nos ressources et maintenir notre qualité de vie. Maintenant que des chemins sont identifiés pour sillonner notre village, chaque fois que nous évitons de prendre la voiture, nous améliorons la qualité de l'air, notre empreinte carbone et la circulation dans le village.

Eugénie Peyre

7^e adjointe en charge de la petite enfance et du Conseil municipal des enfants

En tout début de mandat nous avons terminé et inauguré le Relais petite enfance (RPE), un local en rez-de-chaussée, d'accès facile en poussette avec une grande salle d'activité et un petit jardin. Il permet aux assistants maternels de rompre avec l'isolement lié à leur activité et aux parents de trouver écoute, conseil et réconfort. Puis en 2022 nous avons signé la convention territoriale globale, cette convention nous amène à travailler par bassin de vie. Elle nous permet de renforcer notre réseau petite enfance et notre partenariat avec les autres communes, un point fort pour l'avenir.

Les réalisations de ces derniers mois

Bâtiments

- passage en LED de la mairie, de la crèche et du local de la police municipale
- installation d'une ventilation au local de la police municipale
- remplacement de balcons aux Villas du Scey
- Installation de volets roulants à l'Ilot Verney

Gestion des eaux pluviales

- curage des fossés communaux
- réalisation d'un caniveau en béton coulé Rue Jean-Baptiste Garcin [1]

Éclairage public

- remplacement de 49 points lumineux [2] (baisse de la consommation de 5065 watt à 1516 watt)

Plateforme sportive

- pose d'une clôture acier de 2 m de haut pour sécuriser le site et l'interdire aux véhicules et scooters [3]
- installation de deux barrières sélectives tournantes (accès PMR et poussettes) et d'un portail [4]
- pose de rideaux métalliques extérieurs au gymnase, pour protéger les baies vitrées des jets de pierres [5]

Skateparc

- installation d'une table de ping-pong [6]

Impasse des Templiers

- enfouissement des lignes EDF, France Telecom
- reprise intégrale des voiries avec création d'un réseau communal de voirie pour la gestion des eaux pluviales de ruissellement [7]
- pose de 3 PAV enterrés avec mur de soutènement [8]
- éclairage LED

Patinière

- création de 5 PAV (point d'apport volontaire) enterrés [9]

Centre village

- installation d'un arrêt de bus sur la place [10]



Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

Avenir de l'école

ÉTUDES PRÉALABLES
CHOIX DE L'ARCHITECTE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

Four Fauvet

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
RÉUNION DE CONCERTATION
PRÉPARATION DU SITE
NETTOYAGE DES ABORDS
CUISSON DES PAINS
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Hameau du Delard

Équipement public

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
CONSTRUCTION
REMISE DES CLÉS
INAUGURATION



Grange et maison d'habitation Rue Soffrey de Calignon

Résidence intergénérationnelle

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
MONTAGE JURIDIQUE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
TRAVAUX
RÉCEPTION
INAUGURATION



Chemin du Janin

Cimetière

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Réfection des allées

Parc du Tari

PROPOSITION CME
ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
CHOIX DU SITE
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT
OUVERTURE
INAUGURATION



Création d'un parcours santé

Un Saint-Jeannais aux championnats du monde !

Geoffrey Bonnamy s'est illustré en participant aux championnats du monde de racketlon. Mais qui est-il ? et qu'est-ce que le racketlon ?

Peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Geoffrey Bonnamy 30 ans et entraîneur au Tennis Club Saint-Jean-de-Moirans depuis huit ans, un métier passion où la transmission est une vraie richesse ! Le tennis, c'est une histoire de famille avec mes frères Christophe, 38 ans, moniteur au club de Saint-Égrève, et Alex, 19 ans, classé 2/6 (évoluant en première division régionale), en formation pour devenir initiateur tennis.

Nous avons appris que tu avais participé aux championnats du monde de racketlon. Peux-tu nous dire quel est ce sport ?

Le racketlon est un nouveau sport où l'on affronte un même adversaire en quatre manches de 21 points dans les sports de raquettes les plus pratiqués au monde. C'est un duel de la plus petite à la plus grosse raquette (tennis de table, badminton, squash et tennis). Le joueur comptant le plus de points à l'issue de la rencontre remporte la partie.

La fédération organise très bien les tournois avec différentes catégories en fonction du niveau des participants (les débutants sont les bienvenus). Pour en savoir un peu plus sur cette discipline il faut aller sur le site internet "*Racketlon France*". Je participe aux six tournois organisés en Rhône-Alpes chaque saison :



Bron (en avril et novembre), Bourg-les-Valence (août), Saint-Chamond (janvier et juillet) et Sallanches (mai).

N'est-il pas compliqué de jouer à ces quatre sports, qui nécessitent une gestuelle différente ?

La technique est très différente d'un sport à l'autre ! Si l'on veut être dans les meilleurs mondiaux il faut beaucoup s'entraîner et être très bon physiquement. Les prises de raquettes, les déplacements, la tactique changent d'une discipline à l'autre !

Comment as-tu découvert ce sport ?

Avec un ami tennisman (qui était déjà dans les 30 premiers Français en racketlon).

Comment t'es-tu qualifié aux Championnats du monde ?

La dernière saison, j'ai réussi à rentrer dans le top 100 national de la discipline (je suis actuellement 92^e français). La sélection pour les championnats du monde de la discipline avait lieu en juin dernier. La Fédération française a constitué des équipes nationales et j'ai eu l'honneur d'être sélectionné en équipe de France du 2 au 6 août aux Pays-Bas (Rotterdam).

Es-tu content de ton parcours aux Pays-Bas ?

L'objectif aux Pays-Bas était avant tout de prendre du plaisir et savourer cette sélection nationale.

En individuel, j'ai atteint la quatrième place sur un tableau rassemblant les joueurs de la 400^e à la 500^e place mondiale. En équipe nous avons perdu au premier tour contre l'équipe de Chine (futur vainqueur du tournoi mondial). Une très belle expérience !

Quel est ton objectif ?

L'objectif d'ici deux ans est d'atteindre le top 50 national !

Est-ce que tu partages ton expérience avec les enfants du club de tennis de Saint-Jean ?

La transmission est très importante. Je souhaite faire plaisir aux jeunes tennismen de Saint-Jean en les emmenant sur les tournois pour les moins de 16 ans et en leur donnant des conseils techniques et tactiques dans ces sports de raquettes.

À toi le mot de la fin :

Si des personnes souhaitent s'inscrire à ce nouveau sport, n'hésitez pas à me contacter au 06 61 83 77 00.

La discipline est ouverte à partir de 13 ans pour les femmes, hommes, débutants ou confirmés. Le covoiturage est possible en partant de Saint-Jean-de-Moirans.

Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



Johanna Charton

(agent des services techniques) : une femme réservée et volontaire, qui rêve de grands galops avec ses chevaux et de créer sa chèvrerie.

Si vous étiez un animal :

JC : Le lynx, solitaire et discret

VG : Un chien

SZ : Une louve

Proverbe que vous aimez ?

JC : Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends.

VG : L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.

SZ : Dans la vie, on n'a pas ce qu'on mérite, on a ce qu'on croit mériter.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

JC : Histoire

VG : Humain

SZ : Horticultrice

La qualité que vous détestez ?

JC : Timidité

VG : Les bonnes intentions

SZ : La minutie

Le défaut que vous préférez ?

JC : Têtu

VG : La maladresse

SZ : L'hypersensibilité

Quel est votre film préféré ?

JC : Spirit, l'étalon des plaines

VG : Sur la route de Madison

SZ : Nos enfants nous accuseront

Le mot que vous détestez ?

JC : Non

VG : Impossible

SZ : Procrastiner



Valérie Gaudin

(agent à l'accueil de la mairie) : Petite personne, dynamique, positive.

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

JC : Tout ce qui est métier d'accueil, secrétariat

VG : Banquier

SZ : Développeuse web

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

JC : Lamya Essemlali

VG : Simone Veil

SZ : Simone Veil

Quelle est votre drogue favorite ?

JC : Le chocolat

VG : Une seule ?!! Tabac et vin rouge

SZ : Les bonbons

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

JC : La mort de la Reine d'Angleterre

VG : Les attentats du 11 septembre, suivis, hélas, de tous les autres.

SZ : La montée du racisme décomplexé

Votre pire cauchemar ?

JC : Tout perdre.

VG : La maladie

SZ : Un tsunami

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

JC : Passer du temps dehors avec mes animaux

VG : Je bulle, je flâne, à la campagne, à la ville, à la mer, en montagne

SZ : Je me repose !

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

JC : Lewis Capaldi



Séverine Zogheib

(conseillère municipale) : Je suis chargée de communication à mon compte. Je suis engagée dans la vie locale, contre les violences faites aux femmes et pour la défense des droits des enfants.

VG : Mon Johnny

SZ : Grand corps malade

Votre juron favori ?

JC : Punaise

VG : Trop vulgaire pour l'écrire

SZ : P*tain

Quel est votre acteur ou actrice préféré(e) ?

JC : Peter Capaldi

VG : Vincent Cassel

SZ : Jamie Dorman

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

JC : Je me donnerais des ailes

VG : Un monde de bisounours

SZ : Je préserve la santé de mes proches

Si vous étiez un vêtement ?

JC : Une casquette

VG : Des chaussures

SZ : Un snood

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

JC : Riz cantonnais

VG : Des pâtes et encore des pâtes !

SZ : Bò bún

À vous le mot de la fin ?

JC : Je souhaite une bonne année 2024 à tous.

VG : Vive la vie !

SZ : Je le laisse à Grand corps malade : "Face au profond machisme de nos coutumes, de nos cultures, dans le grand livre des humains place au chapitre de la rupture".

Les solidarités et la protection des plus fragiles au cœur de notre action municipale

Depuis près de 10 ans, les solidarités sont au cœur de notre action. "Les" car il s'agit bien d'agir en direction de toutes les personnes qui ont besoin de l'action publique.

Les résultats de notre premier mandat sont visibles dans Saint-Jean : MPT reconstruite et modernisée pour les petits et les grands ; Maison Pluriprofessionnelle de Santé pour un accès aux soins de proximité ; logements sociaux à proximité des commerces et arrêts de bus.

DEPUIS 4 ANS, D'AUTRES ACTIONS ENGAGÉES
DANS CE SENS.

Notre 2^{ème} mandat nous a permis de nous "attaquer" à d'autres problématiques que la crise du covid de 2020 - 2021 a mises en lumière, en lien avec "l'analyse des besoins sociaux de la commune et celle du Pays Voironnais".

Parmi ces éléments à impérativement prendre en compte figure la solitude... que les confinements successifs ont aggravée. Elle touche potentiellement tout le monde, mais a des effets particulièrement graves chez les personnes âgées. Cet axe de travail a été mis en avant dans les trois premières années de notre mandat avec la systématisation de plans "grand froid" et "canicule". Il s'agit d'identifier les personnes les plus fragiles, sur la base du volontariat (par inscription), afin de leur apporter l'aide nécessaire en cas de besoin. Action systématisée car le processus engagé implique le personnel et la police municipale, mais aussi les professionnels de santé. Répondre aux appels, rendre visite, mais aussi anticiper les problèmes en cas de situation extrême et faire intervenir les personnes compétentes en cas de besoin, telles sont les missions de ce service.

Autre projet engagé et présenté récemment en conseil municipal : la construction d'une résidence intergénérationnelle. Si les plans ne sont pas encore définitivement arrêtés, le principe a été acté. Il s'agit d'un ensemble de logements à vocation sociale, majoritairement pour des personnes âgées autonomes, mais aussi pour des familles rencontrant des difficultés à se loger dans le parc privé ; problème qui s'amplifie dans notre pays. Le projet définitif sera connu dans quelques mois, puis présenté à la population.

LA RÉFLEXION ET L'ACTION SE POURSUIVENT
SUR PLUSIEURS AXES

Toujours face au problème du logement, un travail est actuellement mené pour mettre en place sur la commune un logement d'urgence, pour faire face aux aléas de la vie. Il

devrait aboutir prochainement et fera l'objet d'une communication officielle.

Le CCAS, qui dispose d'un budget spécifique voté chaque année en fonction des besoins et des projets, entend développer son travail dans deux directions.

Les aides dites "facultatives", que la commune a choisi de mettre en avant : aides à la vie quotidienne, aides financières pour le paiement de la cantine ou des temps périscolaires (en plus de tarifs déjà volontairement bas), aide alimentaire pour les familles et les personnes ayant un "quotient familial" faible, ou rencontrant de graves difficultés passagères... Toute l'équipe du CCAS, élus comme bénévoles, agit activement face aux difficultés économiques que traversent de nombreuses familles, et entend accroître son effort pour leur venir en aide.

Autre dossier lancé pour les deux années qui viennent, celui des mobilités. Comment accompagner les personnes rencontrant des difficultés physiques ou financières, à se déplacer, pour leurs courses, rendez-vous médicaux, recherche d'emploi... ? Il s'agit d'un défi qui touche toute la société, et auquel la municipalité entend bien proposer une réponse locale.

Enfin, l'actualité nous conduit à nous saisir de deux sujets dramatiques : les violences faites aux femmes et le harcèlement scolaire, qui nous interpellent et nécessitent une action énergique, mais qui ne peuvent être abordés qu'en collaboration avec des partenaires.

Intercommunaux bien sûr, par le renforcement des relations avec les bailleurs sociaux, tant la question du logement est cruciale pour les femmes, souvent accompagnés d'enfants, subissant la violence de leur conjoint, et par un travail régulier avec le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui permet des contacts étroits avec la gendarmerie de Moirans et tous les partenaires institutionnels.

Pour la question du harcèlement scolaire, c'est avec la FCPE que nous allons agir. Informer et prévenir, par l'organisation d'événements en direction des acteurs de l'éducation et des familles. Là encore, ce projet devrait trouver un aboutissement dans les mois à venir.

En ces temps difficiles, agir concrètement nous semble un devoir.

Opposition

St Jeannaises, St Jeannais,

Nous vous souhaitons pour 2024 une excellente année, pleine de bonheur, de succès et de joie.

Nous pensons à chacun des St Jeannais qui ont traversé des épreuves en 2023 et nous leur souhaitons du courage et de la douceur.

Nous concernant, nous continuerons en 2024, malgré notre petit effectif et notre position minoritaire, de faire vivre le débat lors des conseils municipaux et des commissions (quand celles-ci ont lieu !) pour que la parole de chacun puisse être entendue.

Nous ne lâcherons rien et nous continuerons à alerter quand cela est nécessaire !

Pour 2024, nous souhaitons pour les St Jeannais :

- une circulation apaisée au centre village ainsi que dans tous les quartiers
- des parkings adaptés aux nombreuses constructions qu'il y a eu ces dernières années ;
- la mise en œuvre d'actions réalistes et adaptées pour assurer les déplacements de chacun en toute sécurité, avec des moyens alternatifs à la voiture ou du moins permettre de limiter les déplacements en voiture non nécessaires
- des engagements climatiques et écologiques intelligents ayant une réelle portée
- des commerçants et des professionnels de santé soutenus et valorisés
- un soutien ferme et franc aux associations du village
- des opérations financières raisonnées, sans dérapage financier compromettant l'avenir du village
- des projets et chantiers adaptés qui ancreront St Jean dans l'avenir

Sans chercher simplement à cocher "à tout prix" toutes les cases d'un programme électoral.

Au niveau national, l'année a été historiquement chaude avec de fortes restrictions d'eau et marquée par les intempéries, nous adressons toutes nos pensées aux sinistrés. Ces événements montrent qu'il est urgent d'agir pour la planète, sa sauvegarde doit être la préoccupation de tous !

Cette année encore, dans le monde, le balancier politique a malheureusement continué de se déplacer vers les extrêmes ; nous espérons que l'équilibre politique reprendra place rapidement.

Le 9 juin prochain auront lieu les élections des députés européens, soyons acteurs de notre futur et déplaçons-nous aux urnes !

En 2024, ne baissons pas les bras et battons-nous pour l'espoir et la Paix.

En bonne résolution, si vous avez l'envie, des idées à partager, du temps à consacrer, contactez-nous pour nous soutenir ou prendre part à nos initiatives !

Résidence intergénérationnelle

Depuis plus de 2 ans, la majorité s'active dans l'ombre sur son projet de résidence intergénérationnelle au centre village. À l'instar des précédents projets, ce projet ne déroge pas non plus aux "règles" de la majorité :

- pas de concertation : ni opposition, ni population
- des décisions non cohérentes

Cela nous a amené, par deux fois, à ne pas approuver les délibérations lors des conseils municipaux du 13 juillet et 7 décembre 2023. Pourtant, un projet similaire faisait partie de notre programme en 2020 car nous pensions que ce serait un vrai plus pour St Jean et ses aînés.

Tout d'abord, le choix du promoteur Pluralis s'est fait secrètement, pour être validé par la majorité lors de conseil du 13 juillet ; ceci alors même qu'il n'y a pas eu de mise en concurrence officielle et que le montage financier était encore en cours d'élaboration !

Ni la population, ni les élus d'opposition n'ont été informés de l'avancement des démarches. Pourtant, durant des mois, nous avons questionné à propos de ce projet et la réponse immuable et laconique a toujours été "Nous ne savons pas, vous serez informés le moment venu."

Puis, lors du Conseil Municipal du 7 décembre 2023, une partie seulement des conseillers (Majorité : 3 abstentions et 1 contre ; Opposition : 6 contre) a donné l'autorisation à Pluralis de déposer le permis de construire pour 25 logements alors que :

- Aucune concertation n'a eu lieu : ni avec l'opposition, ni avec la population et qu'aucune réunion publique n'est planifiée à ce jour. Mais elle le sera nous assure-t-on !
- Le permis étant déposé, comment croire que le projet pourra être révisé quand même une concertation aurait bien lieu maintenant.
- Le montage financier n'était pas encore défini : seule certitude, le terrain acheté 250 000€ par la municipalité sera bradé à Pluralis.

Pour terminer, étant donné la taille du terrain (1543m²) et la capacité d'accueil (25 logements), nous pouvons d'ores et déjà nous interroger sur le nombre de stationnements qui sera forcément insuffisant, ainsi que sur l'intégration architecturale dans ce quartier historique de St Jean.

Soyez assurés que les élus de l'opposition sont à votre disposition. Vous avez des questions à poser en conseil municipal, un sujet sur lequel vous aimeriez solliciter notre aide ou tout simplement échanger, les élus de l'opposition sont à votre écoute et nous serons ravis de vous rencontrer.

Les élus St Jean Opposition

stjean.opposition@gmail.com
Facebook St Jean Opposition
Whatsapp 07.81.51.75.38

La fête de la musique

Le centre-village a accueilli la fête de la musique, mercredi 21 juin. Cela faisait deux ans que la musique n'avait pas résonné ainsi dans le village. Cette année, l'ambiance était américaine. Tout d'abord, le duo Lennback a chanté sur des airs de Country-blues. Ensuite, le groupe Yapluka Country a fait une démonstration de danse à deux reprises. Certains Saint-Jeannais ont même rejoint le groupe pour danser avec eux. Les habitants ont pu assister à ces animations tout en se restaurant au Petit Café. La soirée s'est terminée par une soirée dansante animée par le DJ de la sono d'Ibiza. Certains Saint-Jeannais ont dansé jusqu'à 23h ! Bon nombre d'habitants de la commune s'étaient déplacés pour assister à cette fête.

La fête ne sera pas reconduite en 2024, du fait de sa proximité avec la fête de la Saint-Jean.



La fête de la Saint-Jean et les 25 ans du jumelage

Retour sur le week-end du 23 au 25 juin.

VENREDI 23 JUIN

Tout a commencé vendredi soir, dans le jardin du Presbytère, où les élèves de maternelle de l'école Vendémiaire ont chanté. Ensuite, les collégiens du Sacré-Cœur et ceux du Vergeron, qui font italien en deuxième langue, ont uni leur voix sur des chansons italiennes.

SAMEDI 24 JUIN

Les apprentis boulangers se sont mis aux fournils très tôt :

- au four Veyron (privé), les membres du FC la Sure ont fait des tartes aux cerises ;
- au four des Damieux (privé), les propriétaires ont fabriqué du pain blanc et du pain aux noix ;
- au four Favet (four communal), les chasseurs Christian et Philippe, aidés d'un conseiller (Yves), ont fait cuire du pain aux noix et du pain blanc. Cela fait plus de 10 ans qu'ils confectionnent ces pains pour la fête

INFO PATRIMOINE

(information de Mme Avignon Veyron)

Le four Veyron a été construit par M. Passera (maçon) à la demande de M. Joseph Veyron (né en 1906) pendant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi les membres de la famille de Joseph, frère, cousin, etc... pouvaient faire cuire leurs pains. Ce four est prêté au moins depuis 2014 au FC la Sure.

de la Saint-Jean. Certains habitants ont pu profiter de la bonne odeur qui se dégageait de chaque four...

Tous ces produits se sont vendus au marché aux cerises et sur la placette du kiosque. Les visiteurs pouvaient même s'offrir des cerises au détail sur cette dernière. Les différents pains sont partis très vite, il ne fallait pas traîner pour en obtenir. Quant aux cerises au détail, il fallait venir plus tôt pour en trouver quelques-unes.

Pendant ce temps, sur le marché aux cerises, des enfants ont confectionné des pizzas avec Charly Pizza. Le Conseil Municipal des Enfants avait préparé quelques activités : un jeu de l'oie XXL français/italien, où chacun devait reconnaître des lieux de France et d'Italie et faire un parcours à la façon d'un jeu de l'oie classique et un memory géant qui consistait à assembler des mots simples en français et italien. La municipalité a loué un château gonflable dans lequel les enfants se sont bien dépensés.

À partir de 9h, l'espace Robert Veyret a été ouvert au public pour une exposition avec les œuvres des élèves élémentaires de l'école Vendémiaire et du Sacré-Cœur. Ces dessins ont servi à la réalisation de la fresque.

Le matin, le service animation de la municipalité a organisé une rencontre de pétanque parents-enfants ; 18 équipes ont joué trois parties et chaque enfant a reçu une récompense.

L'après-midi, un concours de pétanque a été organisé. Seulement 12 doublettes se sont formées, ce qui est peu. Pendant ce temps, les chasseurs ont tenu la buvette.

La soirée a continué dans la cour de la Mairie avec un récital de la chorale de la MPT.

Laurence Boutantin et Federico Comba, maires de Saint-Jean-de-Moirans et de Frossasco, ont prononcé une allocution avant que tout le monde, devancé par la Banda et le groupe historique italien, se dirige au parking du Morel, pour l'inauguration de la fresque, où sa créatrice a prononcé quelques paroles.

À la fin de cette manifestation, les gens se sont rassemblés au marché aux cerises, où les danseurs folkloriques du groupe Salmorenc ont dansé le rigodon. Quelques spectateurs ont pris part aux danses avec joie. La Banda italienne a joué quelques notes ensuite.

Puis, ce fut le moment de l'apéro villageois, où les élus ont servi une boisson à toutes les personnes qui se trouvaient présentes. La célèbre marquisette, boisson artisanale, a eu un vif succès. Merci à Monsieur Arphant,



Les chorales



Le jeu de l'Oie créé par le Conseil municipal des enfants

qui la confectionne depuis plus de 10 ans. En même temps, la municipalité ne s'attendait pas à avoir un tel succès pour cet apéro, et elle s'est retrouvée assez vite débordée. L'an prochain, nous augmenterons le nombre de bouteilles de boissons non alcoolisées.

La sono Ibiza a enchaîné avec son bal des années 70 à 90, pendant qu'environ 230 personnes dégustaient le repas servi par les adolescents de l'espace jeune de la MPT.

Sur le parvis de l'espace Robert Veyret, les élus ont distribué des bâtons lumineux. Cette année, afin de distribuer ces bâtons à un maximum d'enfants, ce qui avait fait défaut l'année dernière, un système de tampons a été mis en place avec un certain succès. Ce système sera encore perfectionné cette année afin que chaque enfant puisse profiter pleinement de la fête.

Ensuite, tout le monde est descendu voir le



Le groupe Salmorenc



Inauguration de la fresque en présence de son auteur, The Street Yeti.

feu d'artifice qui était dans le thème du jumelage : Les étoiles d'Italie. Et la soirée s'est terminée sur le marché aux cerises avec un grand bal où le DJ de la sono d'Ibiza a mis le feu. Le PVV (Pays Voironnais Volley) a tenu le stand des boissons.

DIMANCHE 25 JUIN

Journée du jumelage

Les italiens sont partis visiter Saint-Antoine-l'Abbaye. Vers midi, ils ont profité d'un repas partagé offert par le comité de jumelage. Puis dans l'après-midi, ils sont retournés chez eux.



Voyage en Italie



40 Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais se sont rendus à la fête de Frossasco. Le départ s'est effectué samedi 5 août aux alentours de 8h et l'arrivée vers 14h. A leur arrivée, ils se sont rafraîchis et ont déposé leurs affaires. Puis ils ont visité le musée Museo Storico dell'arma di cavalleria. Leur visite s'est poursuivie dans la fabrique de panettone Galup où ils ont pu se régaler. Ensuite, ils ont mangé avec d'autres convives, pas moins de 500 personnes.

Le lendemain, dimanche 6 août, c'est le jour de la grande fête. Dès 9h, tout le monde était sur le qui-vive pour la cérémonie Safra degli Abba : remise des clefs du borgo San Donato au borgo Bernardino, hommage aux soldats et cérémonie menée par Giuseppe Caggiano.

Puis le cortège composé de la Filarmonica, du Gruppo Storico San Donato et de la délégation du jumelage de Saint-Jean, s'est dirigé vers l'église paroissiale pour la Sainte Messe. À la fin de la messe, les quatre chevaux représentant les 4 Borghi ont donné le signal du départ du cortège, tout en musique. Arrivés sur la place, les maires des deux communes ont prononcé tour à tour un discours.

Après un apéritif rafraîchissant, la délégation s'est rendue au bord d'un lac de pêcheurs où l'attendait un repas sous un chapiteau.

Les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais sont repartis vers 16h. Le retour à Saint-Jean s'est fait à 22h.



Les illuminations



Vendredi 15 décembre, à partir de 18h, le centre village s'est animé. Tout d'abord les enfants ont récupéré un lampion, pour aller chercher le Père Noël. Celui-ci s'était caché au Petit Café. Le Père Noël et les enfants sont allés devant la mairie pour chanter quelques airs de Noël. Le sapin et la place se sont éclairés...



Ensuite, les Saint-Jeannais sont venus boire un vin chaud ou un chocolat chaud avec ou sans guimauve. Les enfants ont pu s'approcher du Père Noël pour faire une photo avec lui. Certains adultes en ont fait de même.

Marché de Noël

L'édition 2023 du marché de Noël s'est tenue pour la première fois au gymnase de la commune. En effet, le CSC, habituellement utilisé pour ce genre d'occasion, était indisponible, car il est dédié à l'école (cantine et salle de motricité) pendant les travaux de celle-ci.

Le dimanche matin, très tôt, les exposants sont venus s'installer. Le marché de Noël était ouvert de 10h à 18h. Ce n'est pas moins de 52 exposants qui sont venus vendre leurs produits : articles zéro déchets, peintures, bijoux, quelques décorations de Noël, parfum et un peu de nourriture (noix, pâtisseries, etc...).

Quelques associations saint-jeannaises avaient pris un stand pour vendre quelques produits (la crèche, yapluka, le comité de jumelage,

le sou des écoles, etc...) La section jeune de la MPT s'est occupée de la buvette.

Le service animation avait prévu des activités. Ainsi, les enfants, accompagnés de leurs parents, pouvaient faire un petit tour du stade avec l'un des quatre poneys. Le dino park (structure gonflable) au fond du gymnase accueillait les enfants. Cédric, animateur du péri-colaire, veillait à son bon fonctionnement.

Enfin le Père Noël et son lama ont été très appréciés. Ils ont fait le tour du gymnase. Beaucoup de personnes se sont fait photographier avec. Toutes les conditions étaient réunies pour passer un moment agréable.



Installation des tapis par les services techniques et quelques habitants



Photos avec le Père Noël et son lama



Le marché de Noël



Les exposants

BIBLIOTHÈQUE EN VADROUILLE



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



VIRADES DE L'ESPOIR



LECTURES AVEC CHAUFFEUR



APÉRO CONCERT



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



REPAS DES AÎNÉS



Photo mystère du n° 18

Bravo à Tom Collin et Jérôme Collion qui ont trouvé où a été prise la photo mystère du numéro précédent.



Jérôme Collion



Tom Collin devant le 299 chemin du Roulet

Arbre de Noël

Bravo à Chloé Gérard, Axel et Sacha, qui ont réalisé un superbe sapin de Noël et remportent le titre de Mister Sapin 2023.



La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
jeux-concours@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 29 février 2024**

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort.
Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au **1^{er} mars**, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune
et les deux premiers qui trouvent auront gagné.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr